France

27/09/2024

Grosse surprise à la baisse pour l'inflation française

L'inflation a surpris très nettement à la baisse en septembre en France et devrait continuer à se modérer.

L'inflation française largement en-dessous des 2%

L'inflation française s'est établie à 1.2% en septembre, en baisse par rapport au 1.8% observé en août et beaucoup plus faible que prévu. L'inflation selon l'indice harmonisé, important pour la BCE, s'inscrit à 1.5% en septembre, contre 2.2% le mois précédent.

Cette nette baisse de l'inflation est avant tout due à un repli des prix de l'énergie de 3.3% sur un an, notamment à la suite de la baisse des produits pétroliers. Mais cela fait aussi suite à une baisse des prix des produits manufacturés (-0.3% par rapport à septembre 2023). En outre, l'inflation des services ralentit à 2.5% contre 3.0% en août, notamment en raison des Jeux Olympiques, certains prix étant revenus à la normale après avoir augmenté pendant la période des Jeux.

La modération de l'inflation devrait se poursuivre

Cette modération de la pression des prix et le retour de l'inflation en-dessous de 2% est une très bonne nouvelle pour la BCE qui aura davantage d'arguments pour poursuivre les baisses de taux au cours des prochains mois dans un contexte où l'activité économique ralentit très nettement. C'est d'autant plus vrai que la modération de l'inflation devrait se poursuivre en France.

En effet, l'inflation énergétique pourrait continuer à être négative, car les prix du pétrole en euro sont susceptibles de rester inférieur à leur niveau d'il y a un an pendant les prochains mois. En outre, les prix réglementés de l'électricité doivent baisser de 15% en février 2025. Si les coûts du transports maritimes n'augmentent pas davantage à la suite de l'instabilité en mer Rouge, l'évolution des prix des produits manufacturés devrait restée très faible au cours des prochains mois, dans un contexte de ralentissement de la demande mondiale et de capacités excédentaires chinoises.

Il y a en outre aucun signe d'une accélération imminente de l'inflation alimentaires. Enfin, l'inflation des services devrait rester le principal contributeur à l'inflation dans les prochains mois, car les hausses passées des salaires continuent d'être répercutées par les entreprises dans les prix. Néanmoins, les intentions de prix des entreprises sont bien orientées et le ralentissement de l'activité économique en France rend la demande moins dynamique, ce qui n'est pas un environnement favorable pour des fortes hausses de prix. Dès lors, l'inflation des services pourrait continuer à se modérer au cours des prochains mois, pour atteindre progressivement les 2%.

Au total, l'inflation française devrait poursuivre sa décrue et de façon plus rapide que prévu. Nous pensons qu'elle devrait rester inférieure à 2% au cours des derniers mois de 2024 et que, en l'absence de choc géopolitique défavorable, elle devrait également restée inférieure à 2% en 2025.

L'inflation plus faible ne signifie pas un rebond de l'activité

Cette baisse de l'inflation observée en septembre et attendue pour la suite est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des ménages français, les hausses de salaires étant désormais supérieure à celles des prix à la consommation. Il reste néanmoins à savoir si cela se traduira par une hausse de la consommation au cours des prochains mois. Nous pensons qu'une faible hausse est effectivement possible, mais qu'il ne faut pas la surestimer. Le

Charlotte de Montpellier
Senior Economist
Charlotte.de.Montpellier@ing.com
+32 473 63 49 28

Clause de non-responsabilité à la fin du document

contexte d'incertitude politique, les difficultés du secteur industriel européen et le marché du travail moins solides risquent de peser sur la confiance des consommateurs et leur volonté de consommer. Une nouvelle hausse du taux d'épargne est probable. En outre, la politique budgétaire deviendra plus restrictive et les exportations pâtisseront du ralentissement économique attendu dans le monde.

Les Jeux Olympiques ont boosté la croissance du PIB au troisième trimestre, mais le contre coup signifie que le PIB devrait diminuer au quatrième trimestre 2024. La croissance trimestrielle devrait être faible début 2025, ce qui porterait la croissance moyenne sur l'année 2025 à 0.7% contre 1.1% attendu en 2024.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("**ING**") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.